



Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

DORVAL MANAGEURS

Code ISIN : FR0010158048 Part T (C) EUR

Société de gestion : Dorval Asset Management (Groupe BPCE)

OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

- L'objectif de gestion du fonds est de surperformer l'indice CAC 40 calculé dividendes nets réinvestis, sur une durée minimale de placement recommandée de 5 ans, en privilégiant les titres de toutes capitalisations, sous-évalués vis-à-vis du concept de croissance à prix raisonnable : " GARP " en concentrant les investissements sur environ 40 titres actions de sociétés, majoritairement françaises.
- La politique d'investissement de ce FCP consiste en des stratégies de stock-picking et "GARP" privilégiant :
 - a) Une analyse individuelle et approfondie des sociétés, à la recherche de sociétés sous-évaluées par le marché,
 - b) Un positionnement sur un nombre limité des secteurs offrant des perspectives de croissance supérieures à la moyenne.Concentration sur 40 titres environ.
Cet OPCVM a pour classification AMF : Actions françaises.
- L'allocation cible du FCP est de 75% en actions et de 25% en titres de créances et instruments du marché monétaire.
Le FCP est exposé au minimum à 60% aux actions françaises.
L'allocation se répartira :
 - 75% à 100% dans des actions zone euro
 - 0% à 25% en OPCVM monétaire et titres de créancesDétention maximum de 10% d'OPCVM.
Le fonds étant éligible au PEA (fiscalité pour les investisseurs français), il respecte le ratio d'investissement de 75% en titres de l'Union Européenne éligible au PEA. Le fonds peut être éligible aux contrats d'assurance vie, en unité de compte.
Le fonds limitera son exposition :
 - sur les marchés action, à 10% en titres cotées sur les marchés réglementés hors zone euro.
 - Sur les marchés de taux aux titres " investment grade " (Rating minimum BBB- S&P ou équivalent).La société de gestion s'appuie, pour l'évaluation du risque de crédit, sur ses équipes et sa propre méthodologie.
- Le FCP pourra utiliser des instruments dérivés négociés sur des marchés réglementés ou organisés, en exposition ou en couverture, dans la limite d'exposition de 100%.
- L'OPCVM capitalise ses revenus.
- Les demandes de rachat de parts sont reçues tous les jours au plus tard à 13h00 et sont exécutés quotidiennement.

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT

A risque plus faible

A risque plus élevé

← Rendement potentiellement plus faible

Rendement potentiellement plus élevé →

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

L'indicateur de référence reflète l'exposition du fonds aux marchés actions dans le cadre d'une stratégie de stock picking.

- Les données historiques, utilisées pour calculer le niveau de risque, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de cet OPCVM.
- La catégorie la plus faible ne signifie pas "sans risque".
- La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur :

- **Risque de liquidité** : le risque de liquidité représente la baisse de prix que l'OPCVM devrait potentiellement accepter pour devoir vendre certains actifs pour lesquels il existe une demande insuffisante sur le marché.
- **Impacts des techniques de gestion notamment des Instruments Financiers à Terme** : le risque lié aux techniques de gestion est le risque d'amplification des pertes du fait de recours à des instruments financiers à terme tels que les produits dérivés, futures ou options.

FRAIS

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distribution de parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	2,00%
Frais de sortie	Néant

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi.
Dans certains cas, l'investisseur peut payer moins.
L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

Frais prélevés par l'OPCVM sur le dernier exercice

Frais courants	2,49%
----------------	-------

Frais prélevés par l'OPCVM sous conditions de performances

Commission de surperformance	En cas de performance positive, 20% de la surperformance de l'OPCVM par rapport à l'indicateur de référence, le CAC 40, soit 0,95% pour l'exercice précédent.
------------------------------	---

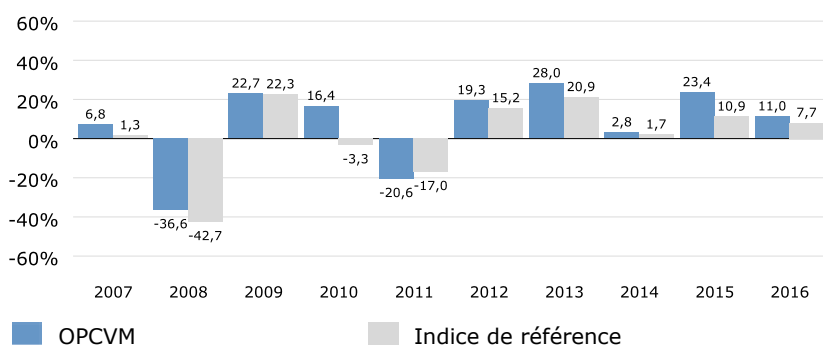
Les frais courants sont fondés sur les chiffres de l'exercice précédent clos en décembre 2016. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre.

Les frais courants ne comprennent pas :

- les commissions de surperformance.
- les frais d'intermédiation excepté dans le cas des frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

Pour plus d'information sur les frais, il est conseillé à l'investisseur de se reporter à la rubrique "frais" du prospectus de cet OPCVM, disponible sur le site internet www.dorval-am.com.

PERFORMANCES PASSES



- Le diagramme des performances affiché ne constitue pas une indication fiable des performances futures.
- Les performances annuelles sont calculées après déduction des frais prélevés par l'OPCVM.
- **Année de création de l'OPCVM : 2005.**
- **Année de création de la part T (C) EUR : 2005.**
- **Devise : Euro.**

INFORMATIONS PRATIQUES

- Dépositaire : CACEIS Bank.
- Le prospectus, les rapports annuels et les derniers documents périodiques, ainsi que toutes autres informations pratiques de l'OPCVM sont disponibles auprès de la société de gestion sur simple demande écrite à : DORVAL ASSET MANAGEMENT – 1 rue de Gramont – 75002 PARIS ou à l'adresse électronique suivante : informations@dorval-am.com.
- Les informations relatives aux autres catégories de parts sont disponibles selon les mêmes modalités.
- Les détails de la politique de rémunération sont disponibles sur www.dorval-am.com.
- Fiscalité: Le Fonds est éligible au PEA. Selon votre régime fiscal, les plus-values et/ou revenus éventuels liés à la détention de parts peuvent être soumis à taxation. Il est conseillé à l'investisseur de se renseigner à ce sujet auprès de son conseil ou de son distributeur.
- La valeur liquidative est disponible auprès de la société de gestion à l'adresse postale mentionnée ci-dessus et sur son site internet www.dorval-am.com.
- La responsabilité de Dorval Asset Management ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de cet OPCVM.